

MANDAT

LE SOUSSIGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MORET-SEINE-ET-LOING

Représenté par

Demeurant

.....

Né à, le

Désigné(e) ci-après le propriétaire,

Déclare constituer comme mandataire spécial aux effets ci-dessous tout clerc de l'étude de **Maître Loïc LECHAUX**, notaire à 6 Rue Alfred Regnault PÉRIERS 50190.

A qui le propriétaire transmet les pouvoirs à l'effet de le représenter pour signer en son nom tout acte authentique à recevoir par **Maître Loïc LECHAUX**, notaire à 6 Rue Alfred Regnault PÉRIERS 50190. à l'effet de constituer une servitude de passage en vue de l'implantation d'une ligne électrique 63kV CHESNOY - ST-MAMMES n°1 & 2, dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous :

- située sur la parcelle du terrain sise à MORET-LOING-ET-ORVANNE.

- sur la parcelle cadastrale :

Section(s)	Numéro(s) parcelles(s)	Lieux-dits	Commune
ZB	0614		MORET-LOING-ET-ORVANNE

- moyennant une indemnité de **1926 euros**.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces et procès-verbaux, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

OBSERVATION FAITE que la signature des actes et pièces nécessaires à la réalisation de l'opération objet des présentes vaudra décharge du mandataire pour tous les termes de son mandat.

Date et signature du propriétaire :

Merci de faire certifier votre signature en mairie.

Certification de signature en mairie ou commissariat :

Fait à , le